

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des transports
Hotel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Contact:
Tél : 03 89 66 71 56
Site internet : www.voies-navigables.org

Mulhouse, le 05 septembre 2014

Objet : prise de contact et demande d'audience

Monsieur le Ministre,

Notre Association, présidée par Philippe Richert, fédère sous l'angle international de nombreuses collectivités, établissements publics, associations et personnalités qualifiés, toutes mobilisées pour la promotion du transport fluvial et du développement de ses infrastructures, notamment dans l'Est de la France et au sein du bassin transfrontalier rhénan. Dans ce contexte, elle œuvre plus particulièrement en faveur de l'interconnexion des bassins rhénan et rhodanien par la réalisation d'une liaison fluviale performante entre la Saône et le Rhin.

Permettez-nous à ce titre, et au nom de l'ensemble de nos membres, de vous féliciter pour votre prise de fonction en charge notamment des transports, et de vous souhaitez pleine réussite dans l'exercice de cette mission particulièrement stratégique pour une mobilité et une logistique efficaces dans notre pays.

Nous serions par ailleurs très intéressés de pouvoir échanger avec vous, dans le cadre par exemple d'une audience au sein de votre Ministère, de différentes questions relatives à une meilleure valorisation des atouts du transport fluvial pour un fonctionnement plus efficient de notre système de transport.

Nous souhaiterions par exemple tout particulièrement vous sensibiliser à l'enjeu d'une prise en compte effective du projet fluvial « Saône-Moselle, Saône-Rhin » dans l'étude lancée par VNF pour l'optimisation des chaînes logistiques au sein du Corridor européen Mer du Nord-Méditerranée. Attendu que l'Union Européenne finance 50 % de cette étude, que le projet Saône-Moselle-Saône-Rhin figure dans le cœur du réseau transeuropéen des transports, que l'Europe souhaite voir réalisé pour 2030, il nous semblerait de ce fait essentiel et somme toute logique que ce projet d'infrastructure figurât parmi les options analysées dans le cadre de cette étude.

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente de la restitution des études techniques et socio-économiques d'ores et déjà menées par VNF sur cet axe entre 2011 et 2013 et qui devraient être versées aux nouvelles études sur le Corridor. Cette restitution nous avait été annoncée par VNF dans un courrier du 7 mai et, en liaison avec l'Association Seine-Moselle-Rhône, une relance de VNF avait été faite par un courrier commun le 22 juillet 2014. Nous prenons la liberté de vous communiquer copie de ces courriers.

Nous attacherions du prix à connaître votre position sur ces différents points, par exemple dans le cadre de cette audience, au cours de laquelle nous pourrions également vous exposer les attentes et suggestions de nos membres pour l'optimisation du fonctionnement du secteur fluvial en France. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre haute considération.

La Présidente-Déléguée,

Bian Jui cecemat



Françoise BRANGET

PJ

**Consortium International pour le
Développement des Voies Navigables**
8 rue du 17 Novembre - 68100 MULHOUSE
Tél. +33(0) 389 66 71 56
Fax +33(0) 389 66 71 09
Mél : consortium.voies-navigables@newel.net